

Décryptages partageons l'info...!

PLAN DE FORMATION 2022-2024

N°75 AVRIL 2022

Le plan de formation définit la stratégie de la collectivité pour l'adaptation et le développement des compétences des agents et précise les orientations générales et les axes prioritaires de la politique formation.

Depuis 2012, la politique de formation de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale du Bouscat est fondée sur un plan de formation triennal, intégrant les besoins individuels, les projets transversaux de formation ainsi que les projets collectifs des pôles, directions et services.

Quatre axes stratégiques ont donc été déclinés pour le Plan de formation 2022-2024 :

AXE 1 : Prévention, santé, Sécurité et Qualité de vie

- **Assurer la Santé de tous** : SST, CACES, habilitations, HACCP, PSC1, SSIAP...
- **Prévenir les risques professionnels, physiques et psycho-sociaux** : prévention des risques psycho-sociaux, gestion du stress, gestion des conflits, gestes et postures...
- **Développer la qualité de vie au travail** : ateliers d'écoute, partages de pratiques, groupes de réflexion, actions, formations actions sur la qualité de vie au travail...

AXE 3 : accompagnement des parcours professionnels

- **Accompagner les repositionnements professionnels** : ateliers de reconversion, de rédaction CV et lettre de motivation, préparation à un entretien de recrutement, renforcement des compétences de base...
- **Proposer des bilans et VAE** : bilan professionnel, de compétences, de potentiels, reconnaissance de la validation des acquis et de l'expérience
- **Soutenir les souhaits d'évolution de carrière** : préparation concours ou examen professionnel, parcours certifiant ou diplômant, formation dans le cadre du compte personnel de formation

AXE 2 : Poursuite de l'amélioration de la qualité du Service Public

- **Qualité de la relation usager** : prévention et gestion des situations difficiles, accueil des publics en difficulté, accompagnement à domicile des personnes âgées, renforcement des compétences sur l'accueil physique et téléphonique...
- **Maintien et développement des compétences** : formations métier, utilisation des outils de gestion et de bureautique, numérique...
- **Accompagnement aux Projets transversaux** : RSO, Qualiville, Génération alpha...

AXE 4 : accompagnement aux enjeux de la modernisation publique

- **Accompagner les innovations numériques** : accompagnement des usages au numérique, logiciel métier, dématérialisation, accompagnement dans la transformation du métier et des procédures...
- **Accompagner les relations professionnelles à l'ère du numérique** : travail en mode hybride, travail collaboratif, communication non violente, sensibilisation aux usages des réseaux sociaux...
- **Renforcer les compétences managériales** : ateliers de cohésion d'équipe, cycle de formation de l'encadrement de proximité, co-développement, communication, motivation...

La formation constitue un droit, c'est aussi une obligation : le défaut de l'obligation de formation empêche l'avancement de carrière (obligation d'effectuer 2 jours de formation de professionnalisation tout au long de la carrière par période de 5 ans)



75

Lettre d'information aux agents

LA PROTECTION DES AGENTS : TOUS CONCERNÉS

RENDEZ-VOUS

3 mai

L'invention de nos vies

Théâtre

Mardi – 20h30 Ermitage-Compostelle

4 mai

Couleur de peau : Miel de Jung Sik-Jun

Ciné-club ciné dessiné

Mercredi – 19h La Source



5 mai

Conférence Forum Santé

« Être parent à l'heure du numérique »

Jeudi – 18h Ermitage-Compostelle

7 et 8 mai

Fête des jardins

10h/19h

Parc de l'Ermitage



12 mai

Concert des Classes à horaires aménagés « CHAM »

École de Musique Municipale

Jeudi – 19h

La Source

16 au 21 mai

Semaine Petite

Enfance

Tout le programme

sur bouscat.fr



Faisant le constat que, plus particulièrement depuis la crise sanitaire, un nombre croissant d'agents se trouvent confrontés à des incivilités, agressions verbales ou psychologiques, des insultes voire des menaces ; Il nous est apparu important de proposer des actions pouvant être mises en place dans notre collectivité pour mieux vous soutenir si vous êtes confrontés à des situations difficiles dans vos relations avec le public.

La prise de conscience du renforcement de votre protection suppose qu'aucun incident ne puisse être minimisé. A cette fin, il est proposé un **formulaire de signalement** pour une remontée systématique des incidents au service Prévention. Ce document est à votre disposition auprès de votre responsable de service et accessible sous le réseau général.

La procédure de signalement mise en place s'accompagnera d'un suivi et de la mise en place d'une orientation, de conseils et d'accompagnement des agents s'estimant victimes.

En fonction de la situation, plusieurs mesures pourront être proposées :

- Action envers l'auteur de l'agression
- Orientation médicale auprès du médecin de prévention, assistance psychologique, déclaration d'accident de service ...
- Conseil juridique sur la demande de déclenchement de la protection fonctionnelle.

De plus, l'installation d'un **dispositif d'alerte des postes d'accueil** les plus exposés, relié à la Police Municipale sera effective dans les prochains mois .

Focus LES ASSISTANTS DE PREVENTION

Dans le cadre du développement du service prévention, un réseau d'assistants de prévention a été constitué. Ce réseau a été inauguré mardi 05 avril 2022 lors d'une première réunion collective à l'Ermitage Compostelle où 9 agents ont ainsi été nommés assistants de prévention, au sein des différents pôles et services de la collectivité. Ils auront pour mission d'assister les conseillers de prévention Evelyne Julian et Serge Tauzia en vue de conseiller la Ville et le CCAS dans leur démarche d'évaluation et de prévention des risques, et dans la mise en place de mesures d'hygiène et sécurité au travail. Grâce à un parcours de formation obligatoire et un entretien régulier avec les conseillers de prévention, ils pourront ainsi signaler des difficultés ou faire remonter des observations.

Un assistant de prévention est à l'écoute de ses collègues, en appui des conseillers de prévention et de son responsable de service au sujet de l'hygiène, sécurité et prévention. Il ne dispose d'aucun pouvoir hiérarchique et ne contrôle pas le travail de ses collègues.

Les assistants de prévention nommés :

Julien Ribeiro – Ermitage
Compostelle

Brice PetitJean – La Source

Morgane Journot – DGST

Ludovic Morin – CTM

Christine Raffaud – Petite Enfance

Nathalie Le Mao – Service d'Aide à

Domicile

Elodie Biscaichipy – CCAS

Marc Mougnot – Direction Relation

Usagers

Béatrice Magot – Education Jeunesse